

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mayotte, le 27 mai 2020

Indice des prix à la consommation des ménages

Pas de publication de l'indice des prix des mois d'avril et de mai à Mayotte.

L'Insee publie tous les mois un **indice des prix à la consommation** (IPC) pour Mayotte. L'IPC est l'instrument de **mesure de l'inflation**. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des **prix des biens et des services** consommés par les ménages à Mayotte. Cet indicateur s'appuie sur un nombre important de prix relevés sur le terrain par les enquêteurs de l'Insee, ainsi que sur un certain nombre de tarifs et prix collectés en bureau, sur internet en particulier. L'IPC est en général publié vers le 20 du mois pour le mois précédent.

La crise sanitaire et les mesures de confinement exceptionnelles en lien avec le **Covid-19** ont conduit à suspendre la collecte des prix sur le terrain pour l'ensemble du territoire français depuis le 16 mars. Cette mesure a été prise pour protéger les enquêteurs qui effectuent les relevés sur le terrain, mais également les consommateurs et les commerçants concernés. Ces prix relevés par des enquêteurs dans les magasins constituent la source principale à Mayotte pour construire l'IPC.

Dans ces conditions, l'**Insee ne sera pas en mesure de publier un indice d'ensemble des prix à la consommation à Mayotte pour les mois d'avril et de mai**. L'indice d'ensemble France entière a pu être publié, grâce à un large recours aux données de caisse et aux relevés de prix par internet.

#KetsiDagoni

Nous nous tenons à votre disposition par téléphone et mail pour toute précision sur ces sujets ou demandes d'interviews (zoom, skype, facetime etc.).

Contact presse

06 39 69 27 17 – jamel.mekkaoui@insee.fr

